



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°607) DE MISE A  
DISPOSITION, DES SALLES BERLIOZ ET POLE  
DOCUMENTAIRE A L'ASSOCIATION «LES  
ACCENTS – DIRECTION MUSICALE THIBAUT  
NOALLY»**

**DÉCISION N° AU-19-391  
EN DATE DU 28 OCTOBRE 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SÉGURET, 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**VU** la demande de l'Association « les Accents – Direction musicale Thibault Noally » représentée par son président, Monsieur Frédéric PAILLET, domiciliée 171, boulevard Saint Germain 75006 Paris, d'organiser des répétitions, le 9 octobre de 19 h à 23 h, les 10 et 11 octobre de 15 h à 23 h, le 16 décembre 10 h à 17 h 30, le 17 décembre de 10 h à 16 h 30, le 18 décembre de 9 h à 12 h et de 19h à 23h, le 19 décembre 2019 de 10 h à 18 h dans la salle Berlioz, les 6 et 7 décembre 2019 de 10 h à 18 h dans la salle Pôle documentaire ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association «les Accents – Direction musicale Thibault Noally» représentée par son président, Monsieur Frédéric PAILLET, domiciliée 171, boulevard Saint Germain 75006 Paris, une convention de location de salles, afin d'organiser des répétitions, le 9 octobre de 19 h à 23 h, les 10 et 11 octobre de 15 h à 23 h, le 16 décembre 10 h à 17 h 30, le 17 décembre de 10 h à 16 h 30, le 18 décembre de 9 h à 12 h et de 19h à 23h, le 19 décembre 2019 de 10 h à 18 h dans la salle Berlioz, les 6 et 7 décembre 2019 de 10 h à 18 h dans la salle Pôle documentaire ;

**LA GRATUITÉ** de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

**Signé**

**Odile SÉGURET**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20191028-lmc1H6733H1-AR Date de réception en Préfecture : 28/10/2019 Date de Publication : 28/10/2019
---